



Cofinancé par  
l'Union Européenne



**SANTÉSUD**  
| GROUPE SOS |

# Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes – 3INAYA

## TERMES DE REFERENCE

### Prestation vidéos de sensibilisation

Secteur d'activité : Santé

Type de contrat : Prestation de service (consultance)

Durée : 2 mois (estimatif)

Lieu de la prestation : Rabat, Maroc

Référence de l'appel d'offre : 22MAROCVIDEOS

Clôture le 22/11/2022 à 22h (heure du Maroc)





Cofinancé par  
l'Union Européenne



**SANTÉSUD**  
| GROUPE SOS |

## 1. Informations générales

### 1.1. Santé Sud

Santé Sud est une ONG française de solidarité internationale qui agit pour le droit à la santé et à des soins de qualité pour tous·tes. Ses projets sont mis en œuvre selon une approche fondée sur les droits et l'égalité de genre, avec une méthodologie de santé publique visant la promotion d'un continuum de soins de qualité permettant le bien-être physique, psychique et social des populations.

Dans le cadre de ses programmes, Santé Sud accompagne les initiatives des acteurs·trices public·que·s et associatif·ve·s afin de faciliter l'amélioration et/ou la mise en place de structures durables, appropriées aux ressources humaines, économiques et techniques en agissant à partir de projets concertés qui laissent la maîtrise des choix aux acteurs·trices locaux·ales.

Au Maroc, Santé Sud accompagne depuis 2013 la protection des plus vulnérables dans différentes régions. Ses interventions ont porté d'abord sur une meilleure insertion sociale et professionnelle des mères célibataires au Maghreb.

Santé Sud met actuellement en œuvre 3 programmes au Maroc :

- Un programme visant à renforcer la qualité de la prise en charge des enfants et adolescents sans soutien familial ;
- Un programme de renforcement du système de santé dans la province de Boujdour ;
- Un programme de SSR et lutte contre les VBG.

### 1.2. Programmes de Santé Sud en SDSR

La santé sexuelle et reproductive, la promotion des droits sexuels et reproductifs et la promotion de la culture de l'égalité femmes-hommes font partie des secteurs de spécialisation et priorités d'action de Santé Sud depuis plus de 30 ans. Dans le cadre de ces programmes, Santé Sud accompagne à la fois :

- (1) Le renforcement des connaissances, aptitudes et pratiques des populations, et prioritairement des adolescent·es et des femmes, concernant la santé et les droits sexuels et reproductifs, à travers le partenariat et le renforcement des capacités des OSC à mener des actions de sensibilisation et de plaidoyer ;
- (2) Le renforcement du continuum de soins pour les adolescent·es, les femmes, les nouveau-nés et les enfants par la mise en place de dispositifs de formation et d'accompagnement visant le renforcement des capacités des professionnel·les de santé et des établissements de santé publics à dispenser des soins de qualité, bienveillants et respectueux des droits des patient·es.





Cofinancé par  
l'Union Européenne



**SANTÉSUD**

| GROUPE SOS |

## 2. Contexte et justification

### 2.1. Le programme « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes »

#### 2.1.1. Contexte de mise en œuvre

Le projet « Action concertée pour le respect des droits en santé sexuelle et reproductive et l'égalité femmes-hommes » nommé "3Inaya" est mis en œuvre au Maroc dans 7 régions (Rabat-Salé-Kénitra, Casablanca-Settat, Béni Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi, Tanger-Tetouran-Al Hoceïma, Dräa-Tafilalet). En ciblant chaque niveau de l'environnement des femmes, l'action vise un changement de paradigme concernant la perception des femmes et le respect de leurs droits, dont en premier lieu le droit à la santé, incluant la lutte contre les discriminations et violences basées sur le genre.

L'action répond également aux besoins des populations du Maroc où, alors que 50,2% de la population est de sexe féminin (16,8 millions de femmes dont 27,2% ont moins de 15 ans), les discriminations et violences basées sur le genre sont nombreuses. L'Enquête nationale sur la violence à l'égard des femmes au Maroc montre que 57% des femmes ont subi au moins un acte de violence, surtout en milieu conjugal (52% des violences), que la violence touche davantage les moins instruites, les plus jeunes, les femmes sans activité professionnelle ou en situation de vulnérabilité (femmes migrantes). Les enfants sont aussi touchés : violence sexuelle chez les adolescentes recrutées comme domestiques, mariage d'enfants, exploitation, prostitution. La COVID-19 a amplifié cette vulnérabilité : augmentation des VBG dues à la cohabitation, perte de revenus, augmentation des charges domestiques. Les problèmes à traiter résultent du manque de mise en pratique des décisions politiques en termes d'égalité et de carcans sociaux persistants tels que les stéréotypes socioculturels sexistes, encore très présents dans les médias, et les dynamiques de domination masculine.

Le pays manifeste des résistances à la criminalisation de toutes les violences faites aux filles et aux femmes (y compris le mariage des mineures et la situation des mères célibataires). Les violences conjugales sont perçues comme une affaire privée, ce qui place ces femmes dans une situation d'isolement. La grande majorité des actes de violence ne sont pas rapportés aux autorités, traduisant une culture d'acceptation de la violence, la méconnaissance des textes de lois et des services de protection disponibles, avec un besoin majeur en promotion des droits, dont le droit à la santé, et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes.

Au niveau des services de protection disponibles, les services sont insuffisants pour couvrir les besoins et ne répondent pas aux normes de qualité requises : on y observe une stigmatisation importante des femmes et des survivant·es de VBG avec de nombreux professionnel·les non formé·es à la santé sexuelle et aux droits des victimes. L'évaluation de la qualité de la prise en charge des Unités Intégrées de Prise En Charge des Femmes et Enfants Victimes de Violence (UIPEC-FEVV) des hôpitaux révèle une non-conformité aux standards de qualité de prise en charge qui fragilise les victimes, sans parcours global ni coordonné. Pour renforcer les soins offerts, les constats issus des observations faites par le réseau Ligue des Droits des Femmes LDDF-INJAD via l'accompagnement des femmes sont univoques : besoins en stratégie, organisation, renforcement de capacités, approche par les droits, continuité des soins, coordination intra et extrahospitalière, communication et suivi-



Cofinancé par  
l'Union Européenne



évaluation. Si les OSC féministes ont structuré un réseau de cellules d'écoutes et de soutien, couplé à des actions de sensibilisation communautaire et de plaidoyer national, elles font toutefois face à l'augmentation des violences sur un territoire manquant de coordination plurisectorielle pour assurer aux survivant-es un parcours continu, global et coordonné. Elles sont aussi dans une situation de fragilité financière chronique.

Pour répondre à ces besoins, l'action appuiera la mise en œuvre des projets importants lancés au niveau national : le Plan Gouvernemental pour l'égalité 2017-2021 sera soutenu par les campagnes de promotion des DSSR et de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes ; la loi cadre n°34-09 relative au système de santé et à l'offre de soins sera soutenue par le renforcement de la qualité de la prise en charge dans 3 centres de santé primaire et 3 UIPEC-FEVV. L'action s'inscrit dans la mise en œuvre de la loi 103-13, avec notamment une coordination renforcée avec les cellules des services centraux et déconcentrés.

Grâce à l'implication du réseau LDDF-INJAD au sein des commissions régionales et locales concernées par le projet, l'action agira pour la coordination entre les acteurs du domaine.

### *2.1.2. Enjeux et objectifs du projet*

Le projet a pour objectifs de :

**Objectif global** : Contribuer au renforcement du respect des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et à l'égalité femmes-hommes incluant la prévention des violences basées sur le genre (VBG) et la protection des survivant-es

**Objectifs spécifiques** :

- 1- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et de sensibilisation à la culture de l'égalité ;
- 2- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prévention des violences basées sur le genre ;
- 3- Renforcer la qualité et la coordination des mécanismes de prise en charge des survivantes dans les régions de Beni Mellal-Khénifra, Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat avec un rayonnement national.

Ces objectifs ont été conçus selon une approche droits. Ils visent le respect des droits des femmes en tant que détentrices de droits (objectif général) et le renforcement des capacités des OSC et services de santé et de protection sociale en tant que titulaires de responsabilités (objectif spécifique), à travers (1) la promotion et le respect des droits humains, dont le droit à la santé conçue selon la définition de l'OMS : état complet de bien-être physique, psychique et social pour chacun-e ; (2) la prévention des atteintes à ces droits, dont font parties les violences basées sur le genre ; (3) la protection des victimes de VBG dans une démarche alignée avec le principe de non-discrimination et d'égalité d'accès.





Cofinancé par  
l'Union Européenne



**SANTÉSUD**  
| GROUPE SOS |

### 3. Définition de la prestation

#### 3.1. Objectifs de la prestation

L'objectif de la mission est d'accompagner les équipes du projet à concevoir et réaliser 3 vidéos de sensibilisation portant sur les thématiques suivantes :

- La promotion des droits en santé sexuelle et reproductive (DSSR) et l'éducation sexuelle ;
- La culture de l'égalité femmes-hommes incluant les thématiques de masculinité positive, lutte contre le mariage des mineur-e-s et les stéréotypes sexistes ;
- La valorisation du rôle et des perspectives des femmes dans la vie socio-économique marocaine.

Les vidéos de sensibilisation seront utilisées tout au long du projet afin de sensibiliser différents groupes cibles sur les thématiques de promotion de l'égalité femme-homme et des droits en santé sexuelle et reproductive. Les vidéos seront diffusées dans les lieux suivants :

- Centres de santé ;
- Centres d'écoute du réseau LDDF-INJAD ;
- Etablissements scolaires (collèges/lycées) ;
- Lors d'évènements de sensibilisation grand public.

#### 3.2. Résultats attendus

Les livrables attendus sont **3 vidéos de sensibilisation de 3 minutes** :

- Deux vidéos en 2D ;
- Une vidéo en 2D ou sous forme de vidéo portraits.

Le/la vidéaste sera en étroite collaboration avec la Chargée de communication de Santé Sud afin d'intégrer les aspects communication de la Délégation de l'Union Européenne et de l'Agence française de développement.

#### 3.3. Contraintes de réalisation

Le développement du scénario et script est assuré par Santé Sud en lien avec son partenaire le réseau LDDF-INJAD.

Respect du scénario : Les vidéos devront respecter le scénario, les critères de mise en scène et le script de la voix off. Cependant, le/la vidéaste reste libre d'enrichir la mise en scène. Ces idées seront discutées lors des réunions ou avec le chargé de communication de Santé Sud. Pour une meilleure compréhension du sujet par le public, et afin de susciter de l'intérêt, le film d'animation devra être dynamique et créatif visuellement. Il est attendu du prestataire une élaboration des différents éléments graphiques sur-mesure.





Cofinancé par  
l'Union Européenne



**SANTÉSUD**  
| GROUPE SOS |

Script de la voix off : Le script de la voix off devra être traduit en arabe en prenant en compte les messages clés élaborés par les Chargées de communication de Santé Sud. Des améliorations pourront être proposées. Le/la vidéaste est responsable de l'enregistrement de la voix off. De plus, la voix off devra être sous-titrée claire, concise et compréhensive permettant à toute audience, novice ou experte, de comprendre facilement les thématiques abordées.

Ton des vidéos : Les vidéos s'adressent à un public large allant de l'adolescent aux adultes marocains. Les vidéos traitent de sujets sensibles. Il convient d'avoir un ton neutre. Il ne doit être ni choquant, ni moralisateur, ni humoristique. L'ensemble des vidéos doit s'inscrire dans un contexte de promotion de l'égalité femme-homme.

Qualité des vidéos : Les vidéos doivent être d'une qualité optimale. Elle doit permettre leur diffusion sur grand écran sans que la qualité de visionnage soit altérée.

Format des vidéos et prises de vue : Les vidéos seront au format 16/9 (adapté au format d'écran de tablette). Le choix du format d'image et du support d'enregistrement pourront être discutés entre le/la vidéaste et le chargé de communication de Santé Sud, suivant l'orientation artistique. Les prises d'images réalisées à partir de smartphone sont proscrites, tout comme l'utilisation d'images soumises aux droits d'auteur.

Projet vidéo final : La diversité des scènes et des prises de vue ainsi que la voix off doivent s'inscrire dans une cohérence globale. Le/la vidéaste sera également chargé du montage vidéo, vidéo motion, design explicative et de la production finale des 3 vidéos de sensibilisation.

### 3.4 Méthodologie

Du fait du caractère assez complexe des thématiques abordées, le scénario et le texte de la voix off seront réalisés par Santé Sud en lien avec le réseau LDDF-INJAD lors de séances de travail régulières entre les différentes parties.

La méthode réalisée par le/la vidéaste pour cette mission comprendra impérativement les étapes ci-après :

- 1- **Une première rencontre de cadrage sera organisée avec Santé Sud, commanditaire de la prestation.** Le/la vidéaste se réunira avec les équipes de Santé Sud afin de mieux comprendre les objectifs du projet 3Inaya ainsi que les résultats attendus pour ladite prestation. A l'issue de cette rencontre, les scénarios seront remis au prestataire.
- 2- **Pour chaque vidéo, une réunion sera organisée pour discuter de la création de la vidéo.** Le prestataire pourra poser des questions et proposer des améliorations de la mise en scène.
- 3- **Pour chaque vidéo, le/la vidéaste devra transmettre à Santé Sud la première minute de la vidéo.** Une réunion de réajustement sera organisée avec Santé Sud pour discuter d'éventuelles modifications à apporter.



Cofinancé par  
l'Union Européenne



**SANTÉSUD**

| GROUPE SOS |

- 4- **Pour chaque vidéo sera organisée deux réunions de contrôle de montage.** Le/la vidéaste présentera la vidéo pré achevée lors d'une rencontre avec Santé Sud. Des demandes de modifications ou d'améliorations pourront être formulées par Santé Sud. Le prestataire se devra de répondre favorablement aux demandes de modifications. Selon les besoins, une deuxième réunion pourra être organisée afin de demander des modifications supplémentaires.
- 5- **A l'issue des deux réunions de contrôles de montage et après intégration des modifications, le/la vidéaste livrera la vidéo à Santé Sud.**

### 3.5. Zone de conduite de la prestation

La prestation se déroulera à Rabat. Certaines réunions pourront être effectuées par visioconférence et d'autres devront obligatoirement se faire en présentiel à Rabat.

### 3.6 Calendrier non-exhaustif de la prestation

Activités	Délais des vidéos		
Réception des offres	22-nov		
Sélection du prestataire	24-nov		
Réunion de rencontre avec Santé Sud	Entre le 1er et le 2 décembre		
Détails	Délais vidéo 1	Délais vidéo 2	Délais vidéo 3
Réunion de proposition d'amélioration du scénario et de réponses aux interrogations du vidéaste	Entre le 7 et le 9 décembre	Entre le 7 et le 9 décembre	Entre le 7 et le 9 décembre
Production d'un premier draft de vidéo d'une minute	Limite le 18 décembre	Limite le 25 décembre	Limite le 2 janvier
Réunion de validation du premier draft avec les parties prenantes	Limite le 22 décembre	Limite le 28 décembre	Limite le 4 janvier
Production de l'intégralité de la vidéo	Limite le 2 janvier	Limite le 8 janvier	Limite le 15 janvier
Première réunion de contrôle de montage	Limite le 4 janvier	Limite le 11 janvier	Limite le 18 janvier
Deuxième réunion de contrôle de montage	Limite le 11 janvier	Limite le 18 janvier	Limite le 25 janvier
Livrable finalisé	Limite le 17 janvier	Limite le 24 janvier	Limite le 31 janvier

### 3.7 Droits de propriété intellectuelle

La propriété intellectuelle et les droits de diffusion des images et des vidéos réalisées dans le cadre de cette mission restent la propriété de Santé Sud. Les vidéos sont conçues pour être diffusées dans le cadre des actions du projet 3INAYA. Les vidéos ne pourront être diffusées par un autre prestataire que Santé Sud ou le réseau LDDF-INJAD.







Cofinancé par  
l'Union Européenne



Tous les rushs de la mission sont remis à Santé Sud. Ils pourront être réutilisés par Santé Sud pour répondre à des besoins de communication ultérieurs.

## 4. COMPOSITION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES ET FINANCIERES

### 4.1. Profil et compétences attendues

1 vidéaste / 1 expert en communication / 1 agence de communication audiovisuel démontrant les compétences et expériences suivantes :

- Expertise d'au moins 3 ans en matière de conception et de production de supports de communication opérationnelle, plus particulièrement en graphisme ;
- Niveau Master ou équivalent en graphisme et/ou en production de contenus audiovisuels ;
- Expériences préalables auprès d'organisations de coopération internationale souhaité ;
- Connaissances et sensibilité envers les problématiques liées à la santé sexuelle et reproductive, à l'égalité de genre et aux violences basées sur le genre ;
- Connaissance du Maroc ;
- Autonomie et force d'initiative ;
- Rigueur et discipline ;
- Maîtrise orale et écrite du français et de l'arabe indispensable ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Respect des délais ;
- Force de proposition.

### 4.2. Présentation de l'offre

#### 4.2.1. Offre technique :

Les candidat·es sont prié·es d'introduire leur dossier reprenant les éléments suivants en langue française :

- Lettre de motivation
- CV détaillé présentant les références et expériences similaires. En cas de candidature d'une équipe ou d'une agence, CV du/de la chef·fe d'équipe et de chacune des personnes mobilisées pour la conduite de la prestation ;
- Note méthodologique sur l'exécution de la prestation montrant la bonne compréhension des termes de référence de la mission, du contexte et des enjeux de la prestation, la méthodologie détaillée et intégrant une proposition détaillée pour le calendrier de mise en œuvre ;
- Tout partage de production antérieure illustrant les capacités de conduite de la prestation par le/la vidéaste est indispensable.
- Identité physique et fiscale du soumissionnaire (copie du registre de la chambre du commerce ou du Numéro d'identification fiscal)







Cofinancé par  
l'Union Européenne



**SANTÉSUD**  
| GROUPE SOS |

**4.2.2. Offre financière** détaillée et libellée en euros et faisant apparaître à minima les rubriques suivantes (**maximum 1 page**) :

- Honoraires ;
- Frais de déplacement et de perdiem ;
- Autres dépenses.

Pour cette prestation, le/la vidéaste dispose d'un **budget maximum de 3000€ HT par vidéo (facture HT)**. L'offre doit être adressée à Santé Sud et soumise à l'adresse email suivante : [myriam.tribolet@santesud.org](mailto:myriam.tribolet@santesud.org), [ap.maroc@santesud.org](mailto:ap.maroc@santesud.org) au plus tard le 22/11/2022 à 22h00 (heure du Maroc).

Seuls les soumissionnaires présélectionnés seront contactés.  
Toutes les candidatures incomplètes seront automatiquement écartées.  
Santé Sud se réserve de clôturer l'appel d'offre avant terme si une offre est jugée satisfaisante.

NB : Les dossiers de candidatures resteront la propriété de Santé Sud.

**4.3. Principaux critères d'attribution du marché**

Critères de sélection	Nombre de points
Enjeux de la prestation	20 pts
Capacités de respect des contraintes de réalisation	30 pts
Respect du calendrier	10 pts
Proposition financière	15 pts
Expérience et références sur la thématique	20 pts
Expérience et référence sur la zone d'intervention	20 pts
Portfolio	50 pts

